



SAINT-OUEN

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Saint-Ouen, le 23 FEV. 2010

Centre ville

Un projet d'aménagement de la place de la République pour redynamiser le cœur de ville

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, La Ville de Saint-Ouen a confié en mars 2009 à l'Agence d'Urbanisme et d'Architecture Paul Chemetov, une étude sur le réaménagement de la place de la République et de ses abords.

A cette occasion, vous avez été invités à participer à un atelier de travail le 24 novembre 2009 à la Maison des Projets de Saint-Ouen. Au cours de cette soirée, les participants nous ont fait part de leurs remarques sur le schéma d'aménagement élaboré par Paul Chemetov.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce projet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le compte-rendu des échanges que nous avons eus avec les habitants lors de la soirée du 24 novembre 2009.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à ce projet.

Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur,** à l'assurance de ma meilleure considération.


Paul Planque
Adjoint au Maire
en charge de l'Urbanisme



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
SERVICE AMENAGEMENT
5, rue Jules Guesde
93400 SAINT-OUEN

Tél. 01 40 12 62 87
Fax. 01 40 12 71 59

Saint-Ouen, le 19 février 2010

Compte-rendu du groupe de travail avec les habitants du 24 novembre 2009

Objet : Etude d'aménagement de la place de la République

Personnes présentes :

PLANQUE Paul	Ville de Saint-Ouen / Adjoint au Maire
BEGUIN (M. et Mme)	Audoniens
BEREL Claudye	Dionysienne
BEYLAT Pierre	Audonien
BOURDIER Denise	Audonienne
CROWLEY John	Audonien
DEBAA Barisa	Audonienne
LE BARON Alain	Audonien
DE KOCHKO Isabelle	Audonienne
DUTRANOIS Anne-Marie	Audonienne
HUBON Alexis	Audonien
LEMAIRE François	Audonien
MARIGAULT Maurice	Audonien
MEDJNAH Mourad	Audonien
PEREIRA-SILVA Eric	Audonien
POEZEVARA Ida	Audonienne
ROMANIELLO Mario	Audonien
TAQUET François	Audonien
VASSAL Bruno	Audonien
CHEMETOV Paul	AUA Paul Chemetov
EKINEL Ece	AUA Paul Chemetov
RONAI Simon	ORGECO
GEORGEL Pierre	Comptoir des Projets
LIBEIROS Vanessa	Comptoir des Projets
VOIRON Philippe	Ville de Saint-Ouen / Directeur Général des Services Techniques
DREYER-GARDE Nathalie	Ville de Saint-Ouen / Direction Urbanisme-Habitat
MASLAK Caroline	Ville de Saint-Ouen / Service Aménagement

Mairie de Saint-Ouen
6 place de la République, 93406 Saint-Ouen CEDEX
tél. 01 49 45 67 89 fax. 01 49 45 69 99
mairie@mairie-saint-ouen.fr

Toute la correspondance doit être adressée à Madame le Maire de Saint-Ouen

GUEGOU Nicolas	Ville de Saint-Ouen / Direction du Développement Economique
GARCIN Florence	Ville de Saint-Ouen / Service Commerce-Artisanat-Tourisme
IBBOU Martine	Ville de Saint-Ouen / Maison des Projets

Diffusion : les participants + les personnes invitées mais absentes + les élus membres du comité de pilotage de l'étude (Rémi Fargeas, Morgane Garnier, Henri Lelorrain, Paul Macedo)

Ordre du jour :

Echange et réflexion sur les propositions de réaménagement des espaces publics de la place de la République et de ses abords.

Support de présentation : diaporama "Etude d'aménagement de la place de la République – Atelier de Travail Urbain du 24 novembre 2009".

Introduction par Paul Planque, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et des Finances

- Démarrage de l'atelier de travail à 18h45
- Accueil des participants
- Rappel de l'objectif de l'étude : requalifier les espaces publics de la place de la République et de ses abords afin de réorganiser Saint-Ouen autour d'un véritable cœur de ville.
- Rappel du calendrier de travail : l'étude confiée à l'agence Paul Chemetov a été lancée en mars 2009. Une réunion publique a été organisée le 4 juin 2009 au cours de la phase de diagnostic afin de recueillir les observations de chacun sur le fonctionnement du site et les souhaits d'évolution du secteur. Depuis, l'agence Chemetov a commencé à esquisser des propositions d'aménagement.
- Objectifs du présent atelier de travail : présenter aux habitants des esquisses d'aménagement afin de recueillir leurs avis, d'échanger sur les propositions qui sont faites et d'adapter le projet aux remarques et réflexions.

1/ Présentation du diaporama (Cf. Document joint) :

Intervenants :

- Paul Chemetov en charge de l'étude de réaménagement de la place de la République et de ses abords
- Pierre Georgel : Agence "Comptoir des Projets" en charge des questions de paysage
- Simon Ronai : Agence ORGECO en charge des questions liées au commerce.

- Enjeux et objectifs majeurs :

- Transformer la place de la République pour signifier l'identité audonienne et exprimer la réalité communale
- Définir une logique de fonctionnement cohérente pour l'ensemble des modes de déplacements
- Proposer un espace de vie praticable au quotidien et permettant aussi des manifestations éphémères.

- Intentions d'aménagement :

- Constitution d'un nouveau pôle d'échanges bus/métro
- Elargissement des trottoirs
- Diminution du nombre de voies de circulation

- Création d'un espace praticable sur la place Jean Jaurès et pouvant accueillir des manifestations éphémères
 - Augmentation de la place dédiée aux modes doux
 - Création de liaisons entre la ZAC des Docks et le reste de la ville
 - Elargissement des terrasses commerciales
 - Végétalisation de la place et de ses abords.
- Des commerces de proximité à conforter et à mettre en valeur : favoriser l'attractivité des commerces existants en veillant à bien les "accrocher" aux futurs commerces des Docks
- Propositions d'esquisses d'aménagement de la place de la République et de ses abords.
- Principes d'éclairage et ambiances nocturnes.

2/ Echange entre les participants

Thème de l'accessibilité

- L'accessibilité à la ligne 13 pose problème. Il faudrait en effet au minimum prévoir un escalator permettant d'accéder au quai en direction de Paris ainsi que des rampes de part et d'autre des escaliers existants.
- Qu'est-il prévu en matière d'accessibilité à l'hôtel de ville et au collège Jean Jaurès? Paul Chemetov précise qu'il faudra rendre accessible au public la rampe située à l'arrière de l'hôtel de ville. Concernant le collège, une réfection est prévue par le Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Ca sera au bâtiment de s'adapter aux trottoirs et non l'inverse. Il n'est pas question de "torturer" les espaces publics.

Thème du stationnement

- Il est nécessaire d'avoir plus de précisions sur la question du stationnement : combien de places existent aujourd'hui et combien seront supprimées avec la mise en œuvre du projet? Il est précisé que le projet d'aménagement propose le même nombre de places qu'aujourd'hui. Une extension du parking de la patinoire sous une partie de la place Jean Jaurès nous permettrait de créer 150 places supplémentaires. Mais cela dépasse la mission de Paul Chemetov qui se limite aux espaces publics. Il y a de toutes façons encore des places disponibles dans le parking existant sous la patinoire. Il faudrait toutefois le rénover.
- Qu'advient-il du stationnement de la rue Emile Cordon? Il est précisé que le périmètre de la présente étude n'inclut pas la rue Emile Cordon.
- Un arrêt sera aménagé pour les bus scolaires à proximité de la patinoire, dans la rue du Docteur Bauer.
- Dans la mesure où il y aura toujours des flux de véhicules importants dans les années à venir à Saint-Ouen et en Ile-de-France, il faut prévoir la création de places de stationnement sécurisées supplémentaires en sous-sol. En effet, prévoir le même nombre de places qu'aujourd'hui dans le projet ne suffit pas. Pour exemple, il y a tellement de voitures à l'heure actuelle dans la rue Emile Cordon qu'on ne peut même plus circuler sur les trottoirs. Il faut donc trouver des places pour ceux qui habitent Saint-Ouen et pour ceux qui sont de passage dans la ville.
- L'idée de faire un parking sous une partie de la place Jean Jaurès est d'autant plus intéressante que les accès existent déjà.
- Un parking est prévu en surface dans la rue Diderot. Il faut en préciser la destination.
- Il faudrait que les véhicules des élus soient également stationnés dans le parking de la patinoire. Si celui-ci devient trop petit, l'idée de créer un parking sous la totalité de la place Jean Jaurès afin de satisfaire tous les besoins est à développer.

Thème des transports en commun

- Il est nécessaire d'arrêter la "folie" des bus sur la place de la République et de réorganiser le pôle transports.
- Attention aux nuisances sonores que l'on pourrait créer avec un pôle bus dans la rue Albert Dhalenne.
- L'organisation d'un pôle bus tel qu'il est présenté permettra de simplifier les échanges voyageurs.
- Si le Centre Administratif venait à être déplacé ailleurs dans la ville, ne pourrait-on pas envisager de créer une gare de bus à la place?

Thème des déplacements

- La question du traitement des flux est importante. Il y a une transversalité piétonne importante entre la rue du Docteur Bauer et la place de la République via la place Jean Jaurès. Le trottoir bordant la rue du Docteur Bauer, côté salle Barbara est cependant beaucoup trop étroit. Comment a-t-on prévu de corriger cela de façon à favoriser l'ouverture vers la place?
- Il faudra bien veiller à ce que l'espace événementiel ne vienne pas en contradiction avec les circulations piétonnes principales.
- Il est nécessaire de recréer une liaison entre la rue Emile Cordon et la rue d'Alembert.
- Une fois sur la place de la République, comment feront les véhicules pour retourner vers le boulevard Victor Hugo?

Thème des espaces publics

- Attention à créer un espace suffisamment conséquent pour les fêtes et manifestations. Celui proposé semble un peu trop restreint. Paul Chemetov précise que le chapiteau représenté sur les plans a une largeur de 25m. L'espace dédié aux fêtes éphémères est donc plus grand qu'on ne l'imagine.
- Attention au traitement de l'arrière du Franprix.
- Que peut-on faire du "trou" situé devant la patinoire sachant qu'il assure la ventilation naturelle de l'équipement?
- Des travaux sont en cours dans la rue du Docteur Bauer. Ne faudrait-il pas arrêter ces derniers en attendant d'avoir validé le projet d'aménagement et d'y faire des travaux définitifs?

Thème du commerce

- Il est nécessaire de donner plus d'ampleur aux commerces existants dans le périmètre de l'étude.
- Est-il nécessaire de maintenir le Franprix au rez-de-chaussée de la patinoire?
- Ne pourrait-on pas créer des commerces à la place du trou de la patinoire?

Thème de la végétalisation

- Est-il vraiment envisageable de planter un grand arbre au centre de la place de la République?
- Les petits endroits calmes de la place Jean Jaurès sont prévus devant le collège : ne vaudrait-il mieux pas les aménager devant l'école maternelle?
- C'est une bonne chose de privilégier la végétalisation. Quel est le budget prévu? Il est précisé que le budget n'est pas arrêté car il dépend de nos partenaires (Conseil Général et Syndicat des Transports d'Ile-de-France notamment). Il faudrait prévoir un coût d'aménagement des espaces publics d'environ 200€/m² HT.

Thème de l'éclairage

- Attention à ne pas installer un type d'éclairage trop "fantaisiste". Il faut en effet penser à l'entretien de celui-ci. A ce titre, il est précisé que l'éclairage mis en place sur la place du 8 mai ne fonctionne plus.

Thème de la patinoire

- Problème d'accessibilité à la patinoire (nécessité de monter des marches, escalier trop étroit...).
- A-t-on envisagé et chiffré la réhabilitation de l'équipement?
- Problème d'image de l'équipement.

- Il faudrait trouver un autre usage de la patinoire pour la période d'été car elle n'est en réalité ouverte qu'une partie de l'année.
- Ne pourrait-on pas végétaliser le bâtiment? Il faut le couper de sa fonction métallique. Ne serait-il pas envisageable d'y installer des panneaux solaires?
- Aménager le toit de la patinoire permettrait de redonner une 4^e façade à la place Jean Jaurès.

Divers

- Les points évoqués lors de la réunion publique du 4 juin 2009 ont bien été intégrés au projet d'aménagement.
- Le projet proposé à l'intelligence de la simplicité.
- Préciser où sera localisé le Monument aux Morts dans le cadre du futur aménagement.
- Il faudrait davantage mettre en avant le Centre Administratif de Saint-Ouen et bien veiller à ne pas le masquer derrière la végétalisation.
- Comment sont signifiées l'identité audonienne et la réalité communale à travers le projet? Il est précisé que la place, qui s'appelle "Place de la République" ouvre vers la mairie, maison commune de la ville. On y trouve aussi la médiathèque, équipement de lecture ouvert à tous, tout comme le Centre Administratif. Les commerces permettent quand à eux aux gens de se rencontrer. Le projet constitue donc une mise en représentation de tout cela. La place de la République constitue enfin une charnière entre la nouvelle et l'ancienne ville.
- Un manège sera-t-il installé sur l'espace événementiel? Il est précisé que cela est en effet prévu.

Fin de la séance à 21h.

P.J. : diaporama projeté en séance ("Etude d'aménagement de la place de la République – Atelier de Travail Urbain du 24 novembre 2009")



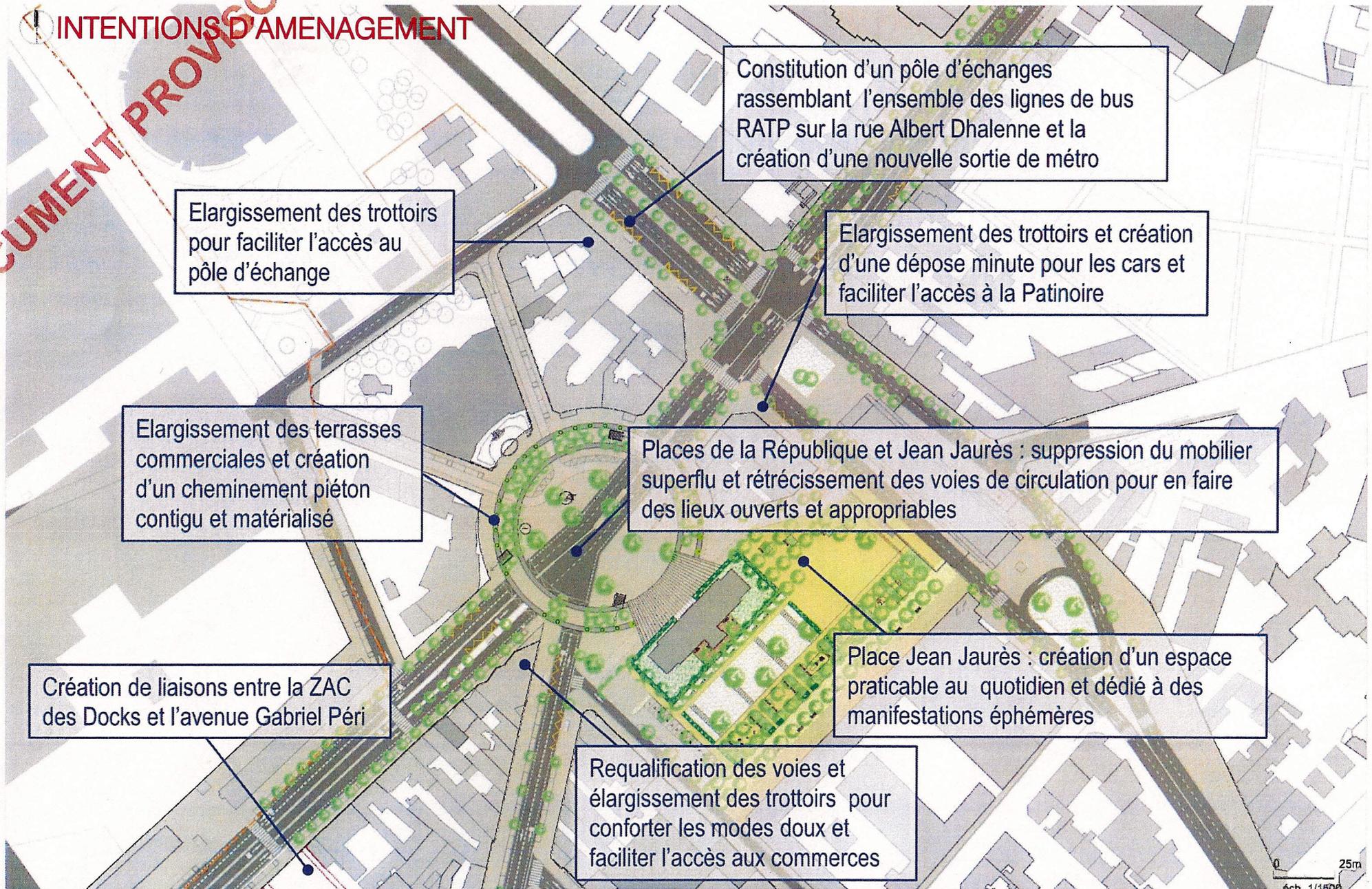
ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE
Atelier de Travail Urbain du 24 novembre 2009

ENJEUX ET OBJECTIFS MAJEURS

- Transformer la Place de la République en un espace qui signifie l'identité audonienne et exprime la réalité communale
- Définir une logique de fonctionnement plus cohérente pour l'ensemble des modes de déplacements
- Conforter le centre ville en créant un espace de vie praticable au quotidien et permettant aussi de grandes manifestations
- Doter la ville d'un espace public de rencontre entre équipements

INTENTIONS D'AMÉNAGEMENT

DOCUMENT PROVISOIRE



Constitution d'un pôle d'échanges rassemblant l'ensemble des lignes de bus RATP sur la rue Albert Dhalenne et la création d'une nouvelle sortie de métro

Élargissement des trottoirs pour faciliter l'accès au pôle d'échange

Élargissement des trottoirs et création d'une dépose minute pour les cars et faciliter l'accès à la Patinoire

Élargissement des terrasses commerciales et création d'un cheminement piéton contigu et matérialisé

Places de la République et Jean Jaurès : suppression du mobilier superflu et rétrécissement des voies de circulation pour en faire des lieux ouverts et appropriables

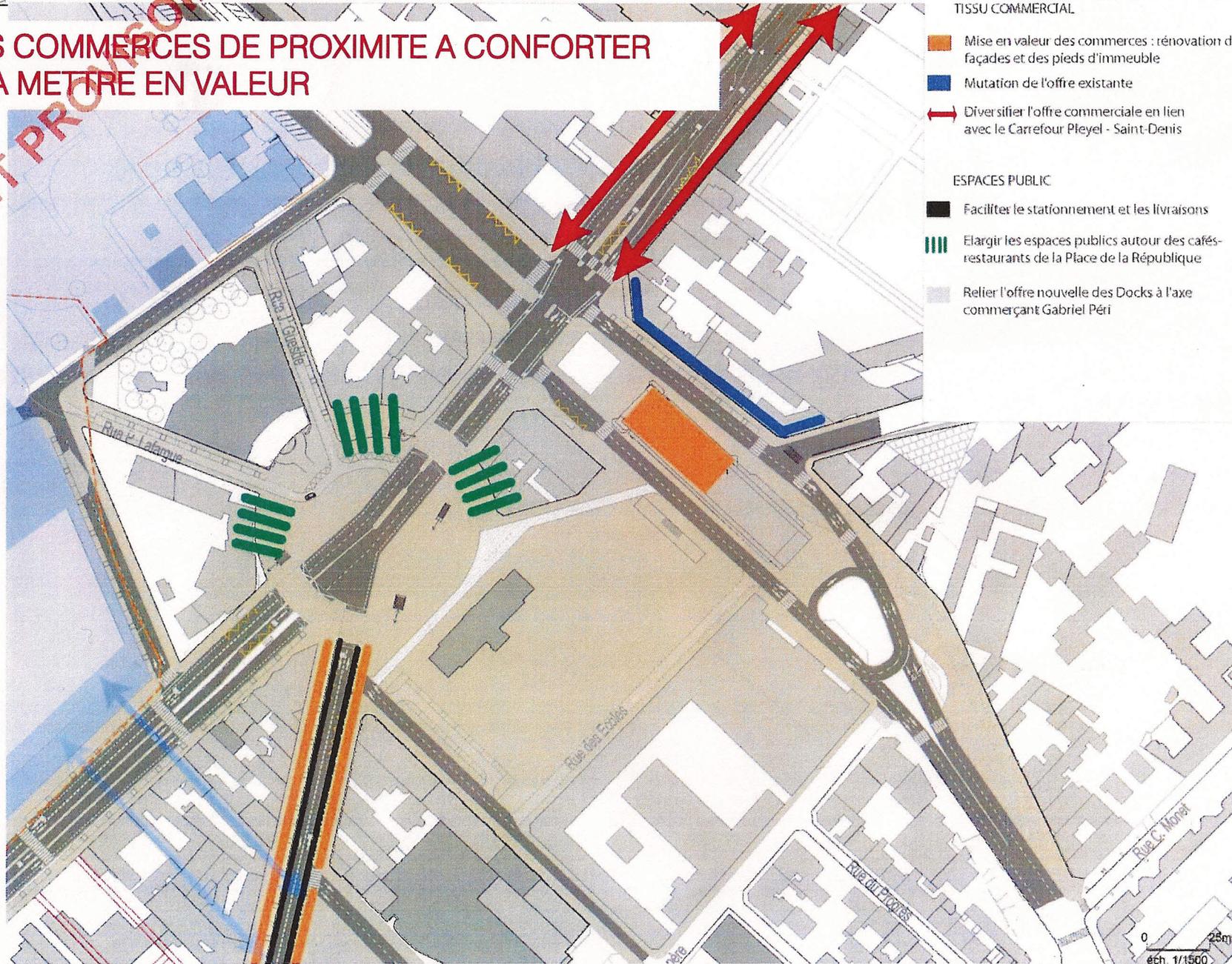
Création de liaisons entre la ZAC des Docks et l'avenue Gabriel Péri

Place Jean Jaurès : création d'un espace praticable au quotidien et dédié à des manifestations éphémères

Requalification des voies et élargissement des trottoirs pour conforter les modes doux et faciliter l'accès aux commerces

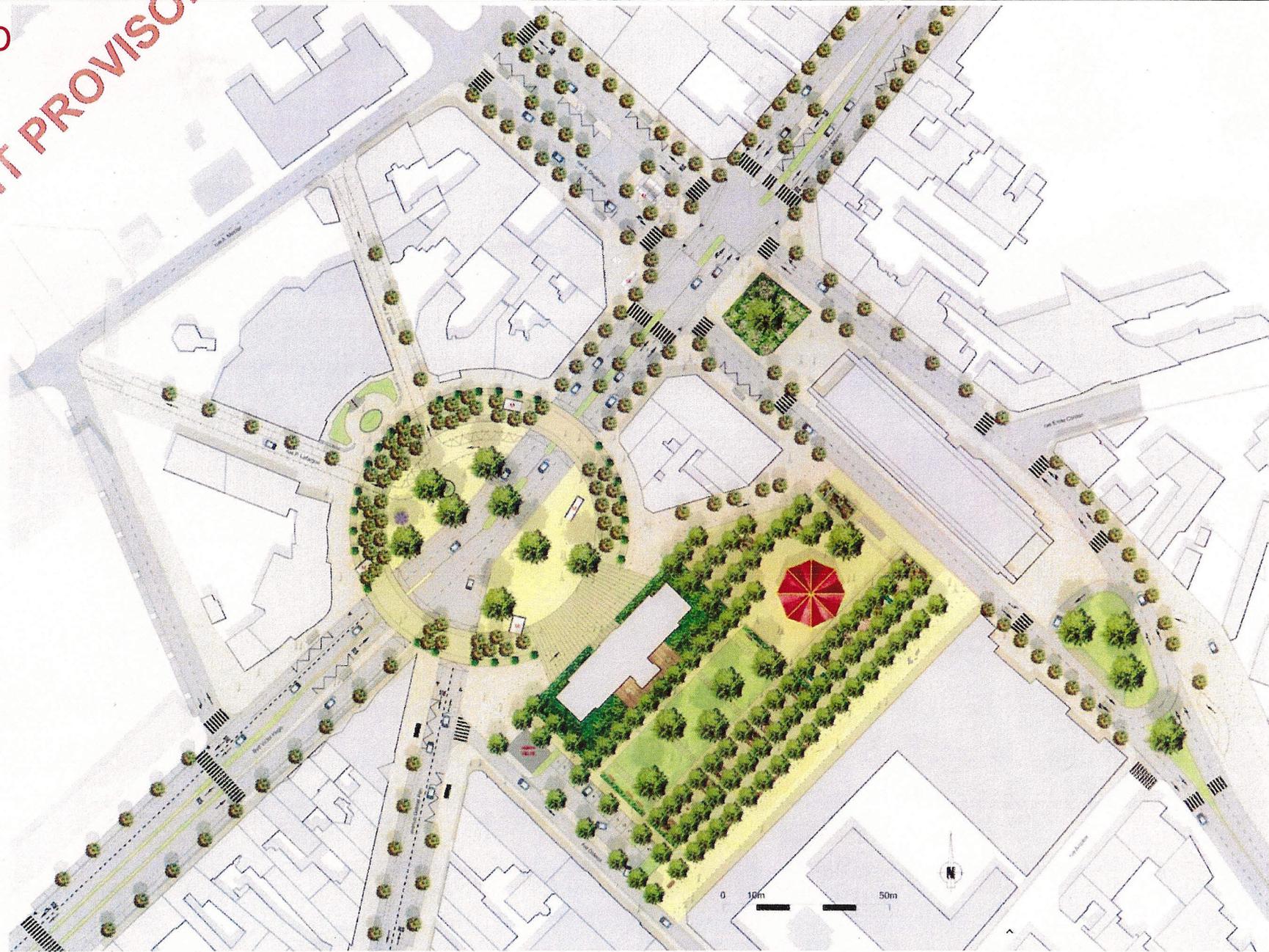
DES COMMERCES DE PROXIMITÉ A CONFORTER ET A METTRE EN VALEUR

DOCUMENT PROVISoire



PRO

DOCUMENT PROVISOIRE

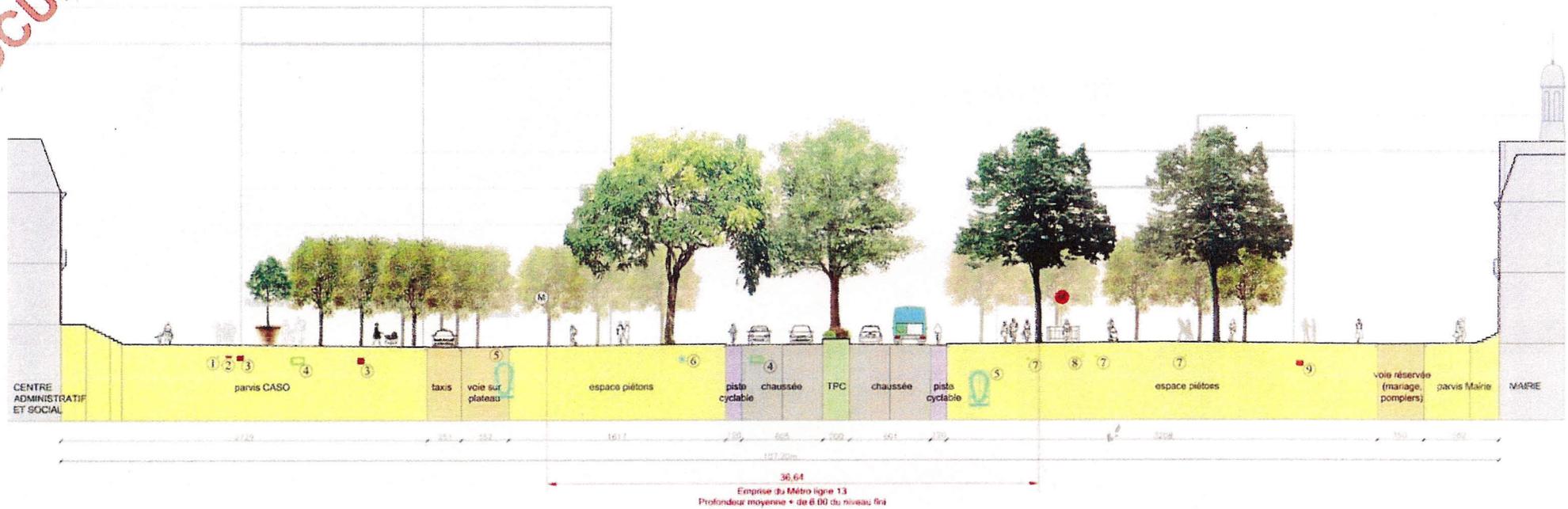


PLACE DE LA REPUBLIQUE



PLACE DE LA REPUBLIQUE: coupe de l'état projeté

DOCUMENT PROVISOIRE



PLACE JEAN JAURES : UN LIEU DE VIE

DOCUMENT PROVISOIRE



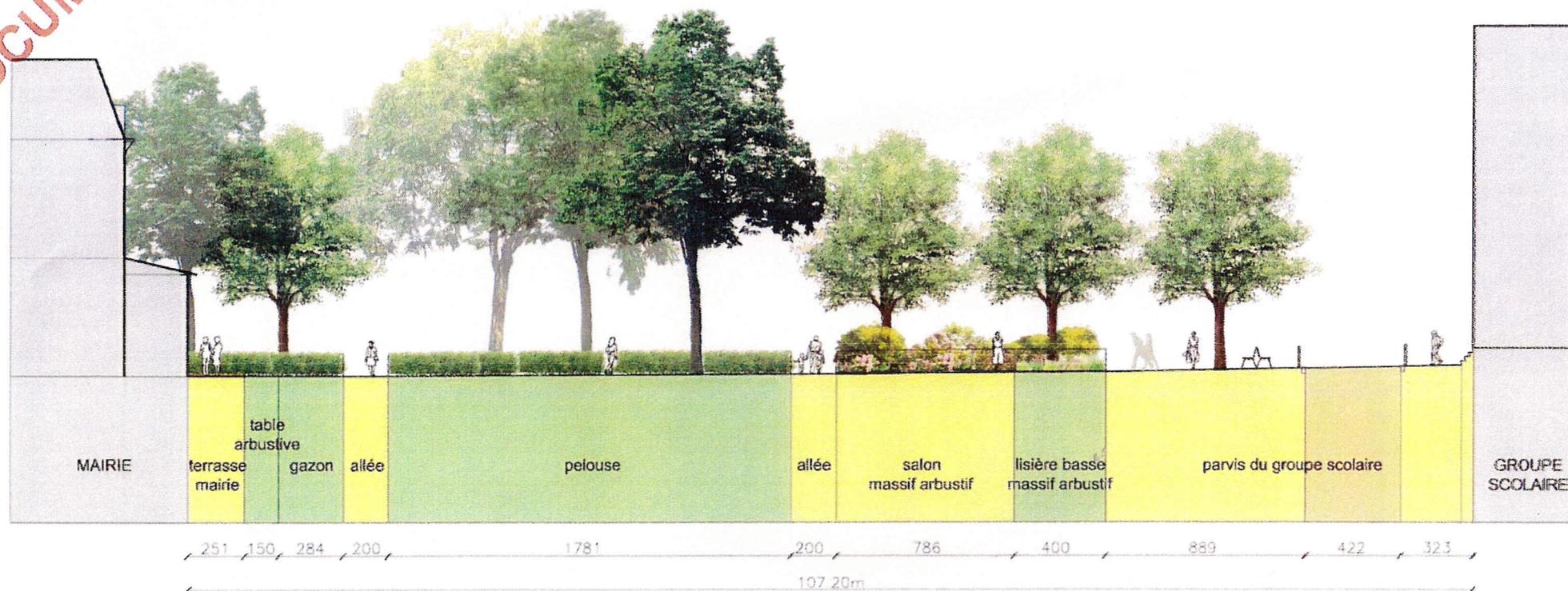
PLACE JEAN JAURES : UN LIEU DE VIE

DOCUMENT PROVISOIRE

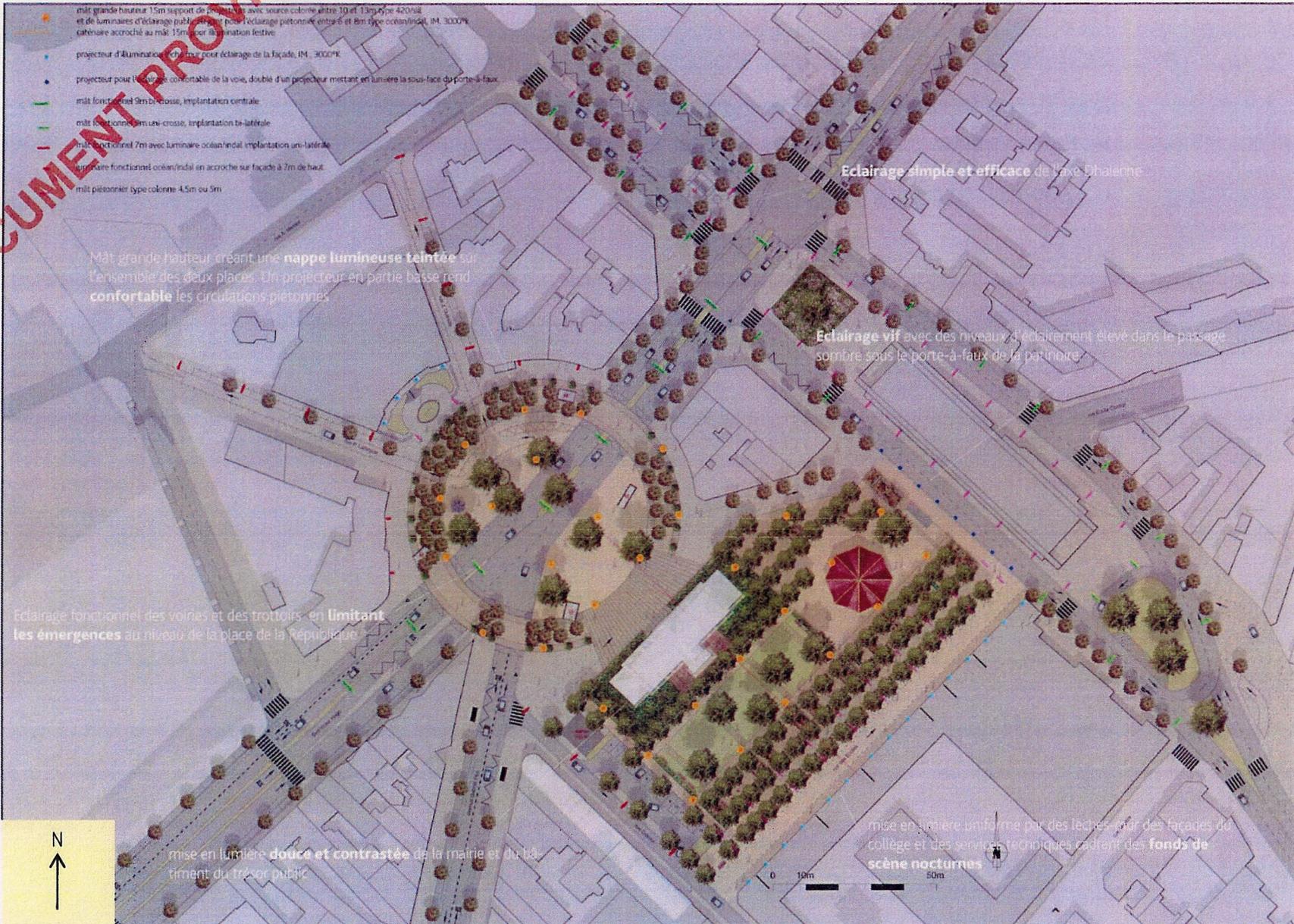


PLACE JEAN JAURES : UN LIEU DE VIE, coupe de l'état projeté

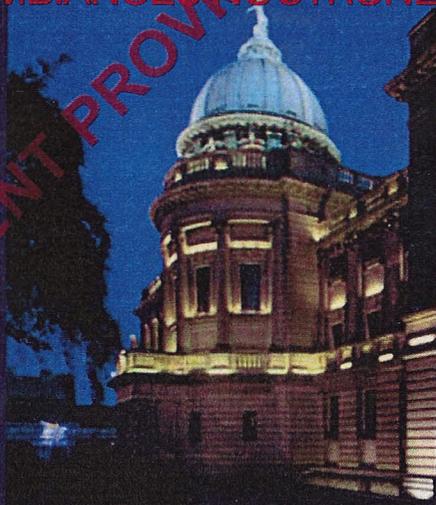
DOCUMENT PROVISOIRE



PRINCIPES D'ÉCLAIRAGE



AMBIANCES NOCTURNES



mise en lumière **douce et contrastée** de la mairie et du bâtiment du Trésor public



mise en lumière uniforme par des lèches-mur des façades du collège et des services techniques cadrant des **fonds de scène nocturnes**

Mât grande hauteur créant une **nappe lumineuse teintée** sur l'ensemble des deux places. Un ou deux projecteurs en partie basse rendent **confortable** les circulations piétonnes



Eclairage vif avec un haut niveau d'éclairage dans le passage sombre sous le port-à-faux de la patinoire.

